
POLITIQUE ET ENGAGEMENT METROLOGIE LEGALE

Ensembles de Mesurage de Liquides Autres que l'Eau (EMLAE) / Récipients Mesures (RM)

LAFON est une société engagée dans une croissance durable et respectueuse des Hommes, de l'Entreprise et de la Planète, conformément à la démarche de développement durable affirmée du Groupe.

Dans ce cadre, nous avons décidé de fixer les orientations suivantes :

- Obtenir et maintenir les agréments, accréditation et approbation de nos activités Métrologie légale
- De ce fait, respecter les référentiels et les textes réglementaires dans le domaine correspondant.
- N'accepter que des instruments conformes à toutes exigences réglementaires qui leur sont applicables
- Satisfaire durablement nos clients.

La Direction LAFON s'engage donc à appliquer et faire appliquer les dispositions réglementaires relatives à l'ensemble de ses activités, notamment les obligations définies par les textes réglementaires et normes applicables.

La Direction LAFON s'engage à :

- Développer et mettre en œuvre un système de management conforme aux exigences de la norme ISO17020, ISO 9001 (EMLAE) et s'assurer de son efficacité.
- Soumettre à la DIRECCTE, l'Organisme Désigné et à l'Organisme d'Accréditation, pour approbation, toute modification de document faisant partie du dossier initial d'agrément, d'approbation et d'accréditation du Système.
- Se prêter aux visites de surveillance, audits, évaluations, réalisés par la DIRECCTE et l'Organisme ayant agréé, approuvé ou accrédité le Système Qualité.
- Mettre à la disposition de ces organismes les moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution de ces visites de surveillance, audits ou évaluations.
- Ne divulguer ni au détenteur, ni à un tiers les résultats des contrôles réalisés dans le cadre des vérifications (Excepté aux agents assermentés de l'état chargés du contrôle des instruments de mesure et aux auditeurs intervenant lors de l'évaluation du système).
- Faire effectuer les contrôles en toute impartialité, intégrité et indépendance, sans aucune pression interne ou influence extérieure.

LAFON déclare satisfaisant à l'ensemble des dispositions de l'article 38 de l'arrêté du 31 décembre 2001.

Dans cette démarche, la Direction LAFON a nommé :

Nayra MUNOZ, Responsable Sécurité, Qualité, Environnement (SQE) qui s'assurera à l'égard de la Direccte et des organismes évaluant le système Qualité, que l'ensemble des critères ayant présidé à l'agrément, l'approbation, l'accréditation est respecté en permanence.

Pour cela, elle s'appuie sur **Nicolas RAMOS, Responsable Métrologie et de Valérie GENSOUS, Coordinatrice Métrologie**, qui s'assureront que les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés, en prenant en considération le contexte, seront définies, suivies et évaluées au travers de notre Système de Management SQE, conformément aux normes, textes applicables en vigueur et dans une **démarche d'amélioration permanente**.

A Bassens, le 18/02/2020

T. LABARRE
Directeur Exécutif

N. MUNOZ
Responsable SQE

N. RAMOS
Responsable Métrologie

V. GENSOUS
Coordinatrice Métrologie